MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Arrêté du 10 février 2011 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Limousin NOR: ETSR1130154A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la ministre des solidarités et de la cohésion sociale,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu la loi nº 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, notamment son article 131;

Vu le décret n° 2010-337 du 31 mars 2010 relatif au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé, notamment son article 2 ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Limousin ;

Vu l'arrêté du 5 août 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Limousin,

Arrêtent:

Article 1er

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé du Limousin :

- 1. Au titre du c (3°) de l'article D. 1432-15-I (représentants des collectivités territoriales) : M. Alain RODET, titulaire, M. Daniel CHASSEING, suppléant, désignés par l'Association des maires de France.
- 2. Représentants d'associations de patients, de personnes âgées et de personnes handicapées, désignés par la conférence régionale de la santé et de l'autonomie, en remplacement des membres désignés à ce titre dans l'arrêté du 25 juin 2010 susvisé par le préfet de région :
 - a) Au titre du a (4°) de l'article D. 1432-15-l:

Mme Geneviève BLANQUET, titulaire;

- M. Robert COSTANZO, suppléant.
- b) Au titre du b (4°) de l'article D. 1432-15-1:
- M. Gilles TOUILLEZ, titulaire;
- M. Henry BLONDEL, suppléant, en remplacement de M. Guy LAROSE.
- c) Au titre du c (4°) de l'article D. 1432-15-I:
- M. Jacques CHAMBON, titulaire, en remplacement de Mme Isabelle CESSAC-BAUDRY;
- M. Lucien PERIQUOI, suppléant, en remplacement de Mme Marie-Angèle DEBEAULIEU.

Article 2

La directrice des ressources humaines des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 10 février 2011.

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, Xavier Bertrand

La ministre des solidarités et de la cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin